



Implémenter les Normes Internationales IFRS

Lien : <https://innov-maroc.com/formation/implémenter-les-normes-internationales-ifrs>

DURÉE
3 jours (21h)

RÉFÉRENCE
FNC114

CATÉGORIE
Normes IFRS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Maîtriser le contexte et l'environnement réglementaire des normes IFRS
- ✓ Connaître les modifications dans les normes de consolidation
- ✓ Anticiper l'application des nouvelles normes
- ✓ Connaître les projets de refonte
- ✓ Comprendre les difficultés de mise en œuvre de certaines normes

POUR QUI ?

- ✓ Cadre comptable ou financier
- ✓ Consolidateur
- ✓ Contrôleur de gestion



Programme détaillé

1 / Le cadre réglementaire et les états financiers en normes IFRS

- Pourquoi les normes IFRS ?
- Textes en vigueur, normes marocaines et IFRS
- Divergences entre normes marocaines et internationales
- Les normes définissant la présentation des états financiers :
- IAS 1 (présentation des états financiers)
- IAS 7 (tableau des flux de trésorerie)
- IAS 34 (états financiers intermédiaires)
- IAS 33 (résultat par action)
- IFRS 8 (information sectorielle)
- IFRS 5 (actifs non courants destinés à être cédés et abandons d'activités)

2 / Les notions de groupe, contrôle et normes de consolidation

- Rappels sur les notions de groupe, contrôle et les méthodes de consolidation existantes. Convergence avec les US GAAP
- Les objectifs des nouvelles normes de consolidation :
- Le principe unique de contrôle
- La convergence avec US GAAP
- IFRS 10 :
- Les états financiers consolidés
- Les critères qui définissent ce que représente le contrôle
- IAS 28 :

- Les participations dans des entités associées et des co-entreprises
- IFRS 11 (en remplacement de l'IAS 31) :
- Les partenariats. La distinction entre les entités et les opérations conjointes
- IFRS 3 révisée :
- Le regroupement des entreprises
- Calcul du goodwill et difficultés de mise en oeuvre

3 / Les nouvelles normes et les révisions de certaines normes

- IAS 1 révisée :
- Le résultat global
- L'état de situation financière
- Le tableau de variation des capitaux propres et IAS 7 : le tableau de flux de trésorerie
- IFRS 8 (en remplacement de l'IAS 14, applicable au 1er janvier 2009) :
- L'information sectorielle et ses objectifs
- IAS 19 :
- Nouvelle norme sur les avantages du personnel
- Ses impacts sur la valorisation des engagements
- IFRS 13 :
- l'évaluation à la juste valeur
- Une nouvelle définition de la juste valeur et les techniques de valorisation

4 / Les projets de refonte des normes IFRS

- Le contexte du projet de refonte d'IAS 39
- Principes de classement des actifs financiers selon IFRS 9 (applicable en 2018)
- IFRS 15 (en remplacement des normes IAS 11 et 18, applicable en 2018) : produits provenant de contrats avec les clients
- IFRS 16 (en remplacement de la norme IAS 17, applicable en 2019) : nouvelle norme sur les locations

🔗 Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

📅 Prochaines dates programmées

📅 15 au 17 Juil. 2026

📍 Présentiel - Casablanca

📅 09 au 11 Sep. 2026

🌐 Distanciel

📅 11 au 13 Nov. 2026

🌐 Distanciel

📅 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

🔄 Réservation & Renseignements

📞 **Téléphone** : +212 522 247 210

✉ **Email** : contact@innov-maroc.com

🌐 **Web** : <https://www.innov-maroc.com>

Document généré le 09/07/2026 — Réf : FNC114

INNOV MAROC — Tous droits réservés